

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

Bulletin mensuel du groupe de travail Chine - Ligue française des droits de l'homme

N°36 - janvier 2009

SOMMAIRE

Liberté d'information et d'expression. *page 2*

Démocratie et libertés. *pages 2&3*

Système judiciaire et carcéral. La profession d'avocat. *page 3*

Conflits du travail. Condition ouvrière. *page 3&4*

Protestations. Mouvements de masse. *pages 4&5*

Conflits fonciers. *page 5*

Minorités ethniques. *pages 5&6*

Hongkong *page 6*

Informations diverses. *pages 6&7*

La Charte 2008. *pages 7 à 12*

Bibliographie. *page 12*

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan).

Nous contacter :

communication@ldh-france.org en mentionnant en objet «Groupe Chine».

Effervescence politique et agitation sociale

2009 sera difficile pour le régime chinois. Trop de facteurs contrariants s'accumulent après les paillettes des J.O.. Les anniversaires d'abord : soixante ans de communisme n'ont pas créé de société harmonieuse ; l'opulence d'un petit nombre ne peut faire oublier la détresse de la majorité rurale.

Après tant d'années d'une croissance partout vantée, la Chine en 2006 ne vient, selon le Fonds monétaire international, qu'au 87^{ème} rang dans le monde pour le produit intérieur par habitant (en parité de pouvoir d'achat), derrière l'Iran, les Maldives ou la Macédoine. Encore s'agit-il 1) d'un produit intérieur et non national, c'est-à-dire qu'il incorpore la richesse des entreprises étrangères et 2) d'une valeur moyenne qui combine la pauvreté majoritaire et la prospérité de quelques-uns. Compte non tenu de la parité de pouvoir d'achat, elle se tient au 128^{ème} rang selon le C.I.A. world factbook de 2008, derrière l'Albanie ou l'Angola. La Chine est un pays pauvre.

Les autres anniversaires n'invitent pas à des conclusions réconfortantes. Quarante ans de prise en main du Tibet n'ont pas soumis la population. Trente ans de réformes sinueuses après la Révolution culturelle n'ont amené ni démocratie, ni liberté d'expression, ni indépendance de la justice. Les signataires de la Charte 08 en sont encore à demander un régime républicain et un système fédéral qui accorde aux minorités non chinoises une autonomie réelle. Vingt ans après le massacre des étudiants et des démocrates dans le centre de la capitale, aucun dossier n'est ouvert pour décrire ce qui s'est passé et le régime emprisonne ceux qui demandent que justice soit faite.

À quoi s'ajoutent les risques sociaux. Le chômage menace aussi bien les diplômés d'universités que les ouvriers ordinaires ou les travailleurs migrants en provenance des campagnes. D'ores et déjà 600.000 de ces derniers ont quitté la province du Guangdong en 2008 après avoir perdu leur emploi ; mais la crise économique ne s'était pas encore entièrement déployée, avec le flagrant déséquilibre entre l'effort d'investissement et une consommation intérieure malingre. Les autorités invitent les médias à ne pas insister sur les conflits du travail, interdisent même parfois certains reportages, de peur que les mécontentements s'agrègent et se transforment en contestation globale. Les annonces de pertes d'emploi pourraient en effet augmenter sensiblement après la Fête du Printemps et dans les six premiers mois de 2009.

Ce bulletin ne doit pas être reproduit à l'extérieur de la Ligue des Droits de l'Homme.

Liberté d'information et d'expression.

14 janv

Dans une lettre ouverte, vingt-deux intellectuels et juristes ont appelé au boycott de la télévision officielle CCTV et au refus du « lavage de cerveaux ». Le texte dénonce l'information sélective de la chaîne et ses silences, voire son embellissement des faits dans l'affaire du lait contaminé : elle affirmait qu'il avait été procédé à plus d'un millier de contrôles. Une telle démarche de dénonciation est la première de ce genre depuis des décennies. Le principal rédacteur de la lettre, Ling Cangzhou, a été interrogé le 13 janvier sur sa signature de la Charte 08 et sur la lettre ouverte. Parmi les autres signataires, citons l'universitaire Ran Yunfei, le juriste Zhao Guojun, l'avocat Teng Biao, l'écrivain et journaliste Zan Aizong. (*Ming Pao*, 14 janvier)

13 janv

Blocage de l'accès au site internet d'Amnesty International ; il avait été rouvert peu avant les J.O. de l'été 2008. Quatre-vingt-onze sites ont été bloqués depuis le 5 janvier, début de la campagne de « lutte contre la pornographie ». Cette campagne permet de resserrer le contrôle de l'internet bien au-delà des questions de moralisation. (*Amnesty International, Reporters sans frontières*, 13 janvier)

9 janv

Fermeture du libre et populaire site de blogs Bullog.cn, créé en 2006 par Luo Yonghao. Motif : choix d'informations dommageables sur la politique et les affaires courantes. Le site a déjà été fermé par deux fois. Il avait diffusé des reportages non conformes, notamment lors des protestations contre la construction d'une usine chimique à Xiamen (Fujian) en juin 2007. Parmi les blogs interdits par fermeture du portail, ceux de Ran Yunfei, Bao Zuitun, Liao Wendao, Ai Weiwei, Wang Xiaoshan, Mo Zhixu, Wu Yue San Ren, Shinian Kanchai et A Ding. (*South China Morning Post*, 10 janvier ; *Reporters sans frontières*)

7 janv

Condamnation à trois ans de prison de Ji Sizun, pour avoir sollicité l'autorisation de manifester pendant les Jeux olympiques du mois d'août. Dès le dépôt de sa demande, il avait été reconduit dans sa province du Fujian et arrêté pour avoir « fabriqué des documents et tampons officiels ». (*Quanli Yundong*, 14 janvier)

6 janv

Les autorités de Linfen (Shanxi) ont suspendu deux journalistes et deux rédacteurs en chef pour avoir produit une émission qui relatait les difficultés de l'usine textile de la ville, dont la banqueroute met en danger l'emploi de 6.300 ouvriers. On y voyait ces derniers manifester devant les bâtiments de l'autorité municipale. Celle-ci avait interdit la diffusion en raison d'erreurs politiques sérieuses ». (*Centre d'information pour les Droits de l'homme et la démocratie*, 6 janvier)

28 déc

Arrestation de Li Tie, militant de Shenzhen (Guangdong) et signataire de la Charte 08, après distribution à Shanghai de brochures demandant une réforme de l'État. Li Tie diffusait les documents en compagnie de sympathisants qu'il avait rencontrés sur internet. Li Tie a été relâché le 15 janvier. (*Boxun*, 30 décembre)

Démocratie et libertés.

16 janv

Lauréat du prix Reporters sans frontières 2004, Liu Xiaobo, l'un des militants des droits civiques à l'origine de la Charte 08, arrêté le 8 décembre, est détenu dans un lieu inconnu, bien que formellement, il ne soit qu' « assigné à résidence ». Son épouse Liu Xia n'a pu le rencontrer que le 1er janvier. La police n'indique pas les motifs de cette détention. Quelque trois cents personnes ont été interrogées pour leur implication dans la Charte. (*Kyodo News*, 16 janvier)

13 janv

La fondatrice du mouvement Les mères de Tiananmen, Ding Zilin, a informé le quotidien de Hongkong Apple Daily, qu'elle avait pu organiser récemment une réunion dans la capitale au sujet du massacre de 1989 « sans supervision policière ». Son époux aurait été pris à partie par la police un mois plus tôt, alors qu'ils recevaient des visiteurs. (*B.B.C.*, 22 janvier)

7 janv

Un tribunal de Hangzhou a condamné à six ans d'emprisonnement le dissident Wang Rongqing (65 ans) pour « subversion du pouvoir d'État ». Wang avait été arrêté le 26 juin 2008 pour son rôle dans le parti démocrate et pour son intention d'organiser une assemblée générale du parti avant l'ouverture des Jeux olympiques. (*Minsheng Guancha*, 7 janvier)

31 déc

L'écrivain et militant Chen Qitang a été condamné à deux ans et demi de prison pour fraude. Il était détenu depuis le 26 octobre 2007. Il avait aidé les villageois de Sanshan, district de Nanhai, près de Foshan (Guangdong) à défendre leur droit après confiscation de leurs terres par les autorités. (*C.H.R.D.*, 6 janvier)

Système judiciaire et carcéral. La profession d'avocat

22 janv

Le procès du lait trafiqué s'est terminé à Shijiazhuang (Hebei) sans que les familles plaignantes, venues notamment du Gansu, du Henan, de Beijing et du Guizhou, aient pu assister aux audiences. La police bloquait les rues et seuls les journalistes spécialement enregistrés ont pu pénétrer dans le tribunal. Les peines les plus graves prononcées le 22 furent d'un emprisonnement à vie pour la présidente de Sanlu et de cinq à quinze ans de prison pour trois autres dirigeants de l'entreprise, pour « vente de produits hors normes ». La veille deux producteur et vendeur de la prétendue poudre de protéines avaient été condamnés à mort. (*South China Morning Post*, 23 janvier)

14 janv

L'avocat aveugle Chen Guangcheng, emprisonné à Linyi (Shandong) pour son action menée contre les autorités locales de la planification des naissances, se trouve en très mauvaise santé. Son épouse Yuan Weijing a pu le voir fin décembre, pour la première fois depuis plus d'un an ; elle l'a trouvé très affaibli. Il avait été condamné en août 2006 à quatre ans et trois mois de prison pour « troubles à l'ordre public, dégradation volontaire des biens de l'État et obstruction de voies de circulation ». (*C.H.R.D.*, 14 janvier)

1 janv

Arrestation de cinq parents d'enfants victimes du lait trafiqué pour les empêcher de participer à une conférence de presse aux côtés de treize autres parents. Ils voulaient présenter leur demande d'un meilleur traitement de leurs enfants et d'une indemnisation plus forte. Les parents ont été relâchés le lendemain, la presse ayant fait état de leur détention. Cependant certaines autres familles de victimes ont réussi, le même jour, à s'adresser à la presse dans la rue. (*Radio Free Asia*, 2 janvier)

26 déc

Selon la commission de discipline du parti, 4.960 responsables à des niveaux supérieurs à celui du district ont été sanctionnés au cours de l'année qui s'est achevée en novembre 2008. Les motifs : corruption, pots de vin, activités contraire à l'intérêt public, violation des règles de discipline ou de la loi. Huit cents-un cas ont donné lieu à poursuites judiciaires. Sur l'ensemble des niveaux de responsabilité, les chiffres sont de 144.000 cas donnant lieu à sanctions pour 151.000 responsables. Six cents millions d'euros détournés ont été récupérés. (*Xinhua*, 26 décembre)

Conflits du travail. Condition ouvrière.

24 janv

Une enquête de police a montré que l'accident survenu le 5 décembre dans le district de Shanyin (Shanxi) sur le site de la société Xinzhuang avait été caché aux autorités. La direction a évacué les cadavres et congédié les mineurs et les familles, passant parfois des accords avec ces dernières pour qu'elles n'ébruient pas l'accident, avec versements de l'équivalent de 50.000 euros. L'inondation a fait au minimum huit morts mais on ignore le chiffre exact des décès. (*Xinhua*, 24 janvier)

17 janv

Une centaine d'ouvriers migrants ont pendant quatre heures bloqué le trafic dans la ville de Haikou (Hainan), considérant qu'il n'avait plus que ce moyen pour obtenir

... suite en page 4

le paiement de leurs salaires. Le Club international qui les employait avait rejeté leurs demandes précédentes et avait même fait battre les ouvriers qui les avaient présentées dans la nuit du 16 janvier. *(Ta Kung Pao, 19 janvier)*

15/16
janv

Des ouvriers migrants ont bloqué la circulation dans les villes de Huhehot (Mongolie intérieure), Wuhan (Hubei), Nanjing (Jiangsu), Chengdu (Sichuan), Xi'an (Shaanxi) et Nanning (Guangxi). À l'origine de ces manifestations, principalement des salaires non payés ; les retards de paiement étant particulièrement gênants à l'approche des fêtes du Nouvel an. Une circulaire du département de la propagande du Comité central du parti, datée du 15 janvier, demande de ne pas faire état de ces entraves à la circulation. *(Centre d'information pour les Droits de l'homme et la Démocratie, 17 janvier).*

15 janv

Plusieurs salariés de la fabrique de vêtements Lusi située à Humen, district de Dongguan (Guangdong) ont été sérieusement blessés lors d'affrontements avec une cinquantaine de policiers et une trentaine de voyous, appelés par la direction. L'usine a fermé ses portes sans verser de salaires et les ouvriers venus demander leur versement ont été priés de quitter les lieux. Les blessés ont été hospitalisés. *(Minsheng GuanCha, 15 janvier)*

13 janv

Plus de mille ouvriers de l'entreprise immobilière Jiancheng ont bloqué le pont Zhongjiang de Wuhu (Anhui) en protestation contre le non-paiement de leurs salaires. Cinq cents policiers sont arrivés pour les disperser et ont fait dix blessés parmi les manifestants. *(Centre d'information pour les Droits de l'homme et la démocratie, 15 janvier)*

7 janv

Un millier d'ouvriers migrants ont envahi le campus de l'université des Finances du Shandong dont ils construisent les dortoirs et en ont bloqué l'entrée pour protester contre le non-paiement de leurs salaires. Mille policiers sont venus les disperser ; on compte cinq blessés lors des affrontements. *(Centre d'information pour les Droits de l'homme et la démocratie, 8 janvier)*

4 janv

Deux incendies survenus dans deux usines illégales de pétards – l'une à Guozhuang (Hebei), l'autre dans le village Qianwang, près de Weifang (Shandong) - ont fait quatorze morts. *(Xinhua, 4 janvier)*

31 déc

L'inondation d'une galerie a fait treize victimes dans la mine Yanglin de la ville d'Anshun (Guizhou). *(Xinhua, 31 décembre)*

27 déc

Mort de dix-sept ouvriers dans l'effondrement d'un élévateur sur un chantier de construction de Changsha (Hunan). Prévu pour un maximum de douze personnes, l'engin en avait chargé dix-huit. *(Xinhua, 27 décembre)*

Protestations. Mouvements de masse.

12 janv

Mille pétitionnaires se sont rassemblés à Shanghai à l'occasion de l'ouverture de la Conférence consultative locale et de l'assemblée municipale, dans le dessein de demander aux délégués de soutenir leurs doléances. *(Radio Free Asia, 14 janvier)*

10 janv

Un millier de pétitionnaires venus de toute la province du Fujian se sont rassemblés dans la capitale devant les bâtiments officiels de Fuzhou à l'occasion de l'ouverture de la session municipale. La police est arrivée en grand nombre pour contenir les manifestants. Des incidents étaient déjà survenus le 5 janvier quand un groupe d'individus non identifiés avait attaqué des pétitionnaires, saisi leurs banderoles et blessé dix d'entre eux. *(Quanli Yundong, 10 janvier)*

... suite en page 5

8 janv

Deux mille soldats à la retraite ont envahi les bâtiments du gouvernement provincial à Xi'an (Shaanxi) pour exprimer leur mécontentement au sujet des pensions versées. L'un d'entre eux est mort d'une attaque cardiaque lors d'un affrontement avec la police. (*The Sun*, 12 janvier)

8 janv

Arrestation de six paysans de Caikeng, district de Jiedong (Guang-dong) pour entrave à la construction de l'aéroport de Chaoshan. Insatisfaits des indemnités d'éviction foncière, les villageois empêchaient les véhicules d'accéder au chantier depuis le 13 décembre. (*Xinhua*, 10 janvier)

6 janv

Des affrontements avec la police se poursuivent depuis la fin décembre aux abords du parc Junjing de Guangzhou (Guangdong), au sujet de la construction d'un transformateur dont ne veulent pas les huit mille résidents de la zone qui craignent des effets radioactifs en raison de la proximité des habitations et des écoles. Le 31 décembre, les autorités ont dépêché un millier de policiers anti-émeute pour disperser un groupe de deux mille résidents. Des projectiles ayant été envoyés sur la police le lendemain, celle-ci a arrêté plusieurs manifestants. Les rassemblements se sont poursuivis les jours suivants et ont été dispersés à nouveau le 6 janvier par la police. (*Minsheng Guancha*, 6 janvier ; *Xinhua*, *Nanfang Dushi Bao*)

24 déc

Affrontement entre policiers et villageois de Jizhou, district de Shunde, près de Foshan (Guangdong). Les ouvriers chargés d'installer un équipement électrique ont pénétré de force dans Jizhou, accompagnés de policiers et des autorités locales. Les villageois contestent l'indemnité octroyée pour l'éviction foncière et rejettent le projet. La police a arrêté neuf manifestants. (*R.F.A.*, 25 décembre)

Minorités ethniques.

XINJIANG

28 janv

La communauté ouïghoure de Munich forte de cinq cents personnes se déclare prête à accueillir les dix-sept citoyens chinois de Guantanamo. La Chine en réclame le rapatriement afin qu'ils soient jugés par ses tribunaux. Elle assure que les terroristes supposés appartiennent au Mouvement islamique du Turkestan oriental. (*DDP*, 28 janvier ; *Xinhua*)

13 janv

Lors d'une récente conférence destinée aux responsables de l'armée, le secrétaire du P.C.C. a informé du plein statut d'unité armée octroyé aux forces de police implantées dans la région autonome. L'armée doit se préparer à sauvegarder la stabilité sociale et à maîtriser des désordres éventuels provenant des trois forces du terrorisme, du séparatisme et de l'extrémisme. (*South China Morning Post*, 13 janvier)

3 janv

Selon le Quotidien du Parquet, les autorités du Xinjiang ont arrêté 1.295 personnes en 2008 pour mise en danger de la sécurité nationale. 1.154 d'entre eux ont donné lieu à des poursuites. (*B.B.C.*, 8 janvier)

TIBET

23 janv

Décès en détention de Pema Tsepak, Tibétain de 24 ans, qui avait avec deux amis déployé une bannière indépendantiste trois jours plus tôt dans le comté de Dzogang. Le 22 janvier, une autre manifestation dans ce même comté a donné lieu à trois arrestations. (*Phayul*, 27 janvier)

19 janv

Le législatif de la région autonome a décidé de faire du 28 mars la Journée de l'émancipation des serfs, en souvenir de la dissolution du gouvernement local, le 28 mars 1959. La décision a provoqué la colère des autorités de Dharamsala, selon lesquelles la répression du soulèvement a fait quelque 87.000 morts entre mars et octobre 1959. (*Xinhua*, *A.F.P.*, 19 janvier)

... suite en page 6

18 janv

Une campagne de contrôle policier a commencé à l'approche du cinquantième anniversaire du soulèvement de 1959. Selon l'agence France Presse, 8.424 personnes ont fait l'objet d'enquête. (*International campaign for Tibet, 28 janvier*)

16 janv

Dans une déclaration faite en Uttar Pradesh, le dalai-lama estime que le régime chinois perd peu à peu du terrain mais que le peuple chinois soutient la cause tibétaine. Il croit que l'arrivée d'un régime démocratique permettrait au peuple tibétain d'obtenir l'autonomie souhaitée. Encore faudrait-il que cesse les campagnes de désinformation et la censure qui empêche la masse des Chinois de connaître les réalités tibétaines. (*Agence, 16 janvier*)

25 déc

Arrestation de cinquante-neuf personnes accusées de propager des rumeurs mettant en danger la sécurité du pays. (*Quotidien du Tibet, 25 décembre*)

YUNNAN

20 janv

20 janvier. Deux mille retraités du Bureau foncier du Xishuangbanna (région multi-ethnique et très touristique du Yunnan) ont pendant quatorze heures bloqué les trains pour obtenir le versement de leur subsid. Il y eut quelques blessés lors des affrontements avec la police. Les dirigeants de la province, arrivés en avion dans la nuit, ont satisfait certaines demandes, ce qui a ramené un certain calme. Le revenu mensuel moyen des manifestants est de 500 yuan et son versement est indispensable dans la période des fêtes du Nouvel an chinois. Le Xishuangbanna, zone sensible avec vingt-sept nationalités, fut longtemps soumis à une administration quasi militaire. (*Centre d'information pour les Droits de l'homme et la démocratie, 21 janvier*)

Hongkong

25 janv

Le syndicaliste Lee Cheukyan, membre du parlement, accuse le chef de l'exécutif Donald Tsang de prendre le peuple de Hongkong pour des idiots et d'être dans la main du pouvoir de Beijing. Il lui reproche de trahir ses promesses l'une après l'autre : retard dans la mise en place du suffrage universel, report en fin d'année de la consultation sur les réformes politiques prévue début 2009. Ce report serait, selon lui, une décision prise à Beijing pour écarter un problème sensible dans le cours d'une année qui s'annonce difficile. (*RTHK, 25 janvier*)

16 janv

Dans une lettre ouverte adressée au chef de l'État Hu Jintao, le parti démocratique demande aux autorités chinoises la libération de Liu Xiaobo et le respect des droits constitutionnels. Liu est détenu depuis le 8 décembre pour incitation à la subversion du pouvoir d'État. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré, à Beijing, qu'il s'agissait d'une « ingérence dans les affaires intérieures de la Chine ». (*Kyodo, 16 janvier*)

Informations diverses

(*Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.*)

24 janv

Selon les statistiques officielles, la production de céréales s'est élevée à 528,5 mil-lions de tonnes en 2008. 170 millions de tonnes ont été acquis par les entreprises d'État. (*Xin-hua, 24 janvier*)

17 janv

Selon les services des douanes, 922 exportateurs de jouets ont cessé leur activité en 2008, pour la seule province du Guangdong. Le nombre des firmes de ce secteur est de 2.167 contre 3.089 en 2007. Le Guangdong produit environ 70% des jouets exportés à l'échelle nationale. (*Xinhua, 17 janvier*)

17 janv

Les exportations alimentaires ont diminué en novembre en raison des scandales du lait contaminé et des œufs impropres à la consommation. Leur valeur est inférieure de 4% à celle du même mois de l'année précédente. Les ventes extérieures sur l'année entière seront néanmoins sans doute en progression. Les principaux clients de la Chine pour les produits alimentaires sont le Japon, l'Union européenne et les États-unis. (*Xinhua, 17 janvier*)

16 janv

Le niveau des bourses des valeurs chinoises a diminué de 65% en 2008 et les experts n'attendent pas un redémarrage avant le second semestre 2009. Néanmoins, la croissance continuera, fût-ce à rythme ralenti. Les chutes boursières ne représentent pas l'évolution de l'économie réelle. (*Chungang Ilbo, 16 janvier*)

... suite en page 7

16 janv Selon un rapport de l'administration des zones océaniques, 83% environ des zones maritimes chinoises souffrent de pollution, contre 78% en 2007. Cette dégradation est due pour une large part à l'affluence de nutriments qui provoque une croissance excessive d'algues et de plantes nuisibles. (*Xinhua, 16 janvier*)

12 janv Un mauvais usage des antibiotiques tue chaque année quelque 80.000 personnes. Les marges bénéficiaires liées au prix élevé des antibiotiques expliquerait la prescription fréquente de ces derniers. En 2007, les antibiotiques ont été administrés à 74% des patients des hôpitaux et à 21% des patients non admis dans ces établissements ; ces taux sont particulièrement élevés. (*China Youth Daily, 12 janvier*)

7 janv A la fin novembre 2008, le nombre des blogs avait dépassé cent millions et celui des blogueurs, cinquante millions. Les utilisateurs d'internet sont 290 millions et le nombre des sites, 2,1 millions. (*Quotidien du peuple, 7 janvier*)

LA CHARTE 2008

Voici une version de la Charte 08 révisée par des traducteurs chinois ; elle remplace le texte provisoire présenté dans le précédent bulletin. À la date du 9 janvier, le document avait reçu 7.200 signatures dont plus de cinq mille sur le territoire chinois. Plus d'une centaine de personnes ont été questionnées, perquisitionnées et invitées à retirer leur nom de la liste des signataires.

On peut écouter en anglais Perry Link, professeur à l'université Princeton et très proche des initiateurs de la Charte, sur les réactions des autorités chinoises. Site www.nybooks.com/podcasts/

10 décembre 2008

I) INTRODUCTION

Cent ans ont passé depuis la rédaction de la première constitution chinoise. L'an 2008 marque également le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le trentième anniversaire du mouvement dit du Mur de la démocratie à Pékin et le dixième anniversaire de la signature par la Chine du Pacte international des droits civiques et politiques des Nations Unies

Les citoyens chinois, qui ont tant souffert pendant des années et des années en matière de droits de l'homme et qui ont connu une longue période de luttes dures et sinueuses sur ce terrain brisent leur carcan spirituel et voient de plus en plus clairement que la liberté, l'égalité et les droits de l'homme sont des valeurs universelles de l'humanité et que la démocratie, les valeurs républicaines et le régime constitutionnel constituent les pierres angulaires d'un système politique moderne.

En s'écartant de ces valeurs et de ce cadre institutionnel, toutes les tentatives de « moderniser la Chine » ne sont qu'un processus désastreux ; il ne fait que priver le peuple de ses droits, le corrompre et détruire sa dignité.

Dans quelle direction s'engage la Chine du XXI^e siècle va-t-elle s'engager ? Poursuivra-t-elle cette « modernisation » lancée par un pouvoir autoritaire ou épousera-t-elle les valeurs universelles ? Suivra-t-elle l'exemple de celles des nations qui représentent le courant dominant de la civilisation humaine ? Et bâtira-t-elle un régime démocratique ? Ces questions-là sont incontournables.

Les grands changements survenus au milieu du XIX^e siècle ont mis à nu la décadence du régime autocratique traditionnel de la Chine et amorcé ce que l'on peut considérer comme les plus grands changements qu'ait connus la Chine en plusieurs millénaires. Le mouvement d'occidentalisation d'alors a surtout recherché des améliorations techniques. En 1895, la défaite maritime humiliante de la Chine face au Japon n'a fait que confirmer l'obsolescence de l'autocratie chinoise.

Les premières tentatives d'introduire des réformes politiques ont eu lieu, lors de la réforme de l'été 1898, mais furent brutalement réprimées par les ultra-conservateurs au sein de la cour impériale. Elles ont ainsi abouti à un échec. La révolution de 1911 donna naissance à la première République d'Asie ; il semblait qu'elle avait enterré un régime impérial bimillénaire. Mais les conflits internes de notre pays et les invasions d'alors fit que la République ne dura qu'un court temps et que le

despotisme fut de retour peu de temps après.

L'échec de ces tentatives de moderniser la Chine uniquement dans le domaine des techniques et de réformer les institutions politiques amena les Chinois de l'époque à s'interroger sur la culture chinoise qui fut supposée être l'origine du malheur qui avait frappé la Chine. Cet état d'esprit se traduisit par le Mouvement du 4 mai qui exaltait « la science et la démocratie ». Mais cet élan fut arrêté par les différentes guerres civiles et par l'invasion japonaise.

En 1945, la victoire sur le Japon donna une nouvelle chance à la Chine de progresser vers un régime constitutionnel. Mais lors de la guerre civile, la victoire remportée par les communistes sur les nationalistes plongea la Chine dans l'abyme du totalitarisme. La « nouvelle Chine » née en 1949 proclama la souveraineté du peuple mais en fait elle installa un système dans lequel tout était décidé et contrôlé par l'unique parti au pouvoir.

Le Parti communiste chinois a pris le contrôle de tous les organes d'État et de toutes les ressources économiques, politiques et sociales du pays. Il a provoqué une longue succession de désastres au regard des droits de l'homme. Citons la campagne anti-droitiers (1957), le Grand bond en avant (1958-1960), la révolution culturelle (1966-1976), l'événement tragique du 4 juin (1989) ainsi que la répression de toutes les activités religieuses non autorisées et du mouvement de défense des droits civiques. Des dizaines de millions de personnes y ont perdu la vie ; ces malheurs ont énormément coûté au peuple comme à l'État.

Au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle, la politique de réforme et d'ouverture du gouvernement a libéré le peuple de la pauvreté générale et du totalitarisme qui avaient caractérisé l'ère de Mao Zedong. Cette nouvelle politique a permis d'accroître visiblement la richesse des particuliers et d'en améliorer manifestement les conditions de vie; elle a également rétabli en partie la liberté individuelle dans le domaine de l'économie et des droits civiques.

La société civile a commencé à se développer et la voix du peuple s'est faite de plus en plus forte pour demander un accroissement des droits et des libertés politiques. Les réformes économiques ont conduit à une ouverture aux règles du marché et à la reconnaissance de l'économie privée ; les autorités chinoises, après avoir totalement rejeté le concept des droits de l'homme, l'ont peu à peu reconnu, non sans hésitation.

En 1997 et en 1998, le gouvernement chinois a signé deux importantes conventions internationales sur le sujet des droits de l'homme. En 2004, l'Assemblée populaire nationale a amendé la Constitution pour y inclure la phrase « respecter et protéger les droits de l'homme ». Dans cette année 2008, le gouvernement chinois s'est engagé à élaborer et à exécuter un « plan national d'action en faveur des droits de l'homme ».

Mais la majeure partie de ces progrès politiques n'existe que sur le papier. La réalité, c'est que la Chine a des lois mais que les autorités ne s'y conforment pas ; la Chine a une Constitution mais pas de gouvernement constitutionnel. Ceux qui sont au pouvoir ne relâchent rien de leur pouvoir autoritaire et repoussent tout changement politique.

Par conséquent, la corruption sévit dans l'administration ; l'État de droit s'affaiblit ; les droits de l'homme sont bafoués ; la moralité se dégrade. S'y ajoutent une économie difforme, des inégalités croissantes entre riches et pauvres, la destruction de l'environnement naturel et humain ainsi que l'absence de la protection qu'apporte la loi dans le domaine de la liberté des citoyens, de leur droit de propriété et de leur droit d'aspirer au bonheur. En plus, les conflits sociaux s'accroissent et le mécontentement social s'accroît continûment, avec en particulier l'augmentation des émeutes et des conflits avec les autorités locales. Les émeutes et conflits de cette sorte s'avèrent incontrôlables et d'une extrême gravité. Tout cela montre bien que le déclin du régime actuel est parvenu à un point tel qu'il ne peut pas ne pas changer.

II) NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

La Chine se trouve à un moment crucial et son avenir est en suspens. En gardant à l'esprit le processus de modernisation politique du siècle écoulé, nous réaffirmons les valeurs suivantes :

- **La Liberté.** La liberté est le centre des valeurs humaines universelles. La liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de croyance, la liberté de se réunir, la liberté d'association, la liberté de choisir son lieu de résidence, la liberté de faire grève, de manifester, de protester, toutes sont les expressions concrètes de la liberté. Sans liberté, la Chine restera éternellement à l'écart de la civilisation moderne.
- **Les droits de l'homme.** Les droits de l'homme ne sont pas octroyés par l'État. Toute personne naît avec son droit à la liberté. La protection des droits de l'homme est la première préoccupation d'un gouvernement et constitue la base de la légitimité du pouvoir. La protection des droits de l'homme découle principe selon lequel « tout est au service de l'homme ». La succession des désastres politiques dans l'histoire de la Chine est une conséquence directe du manque de respect des autorités l'égard des droits de l'homme. Un pays est établi par le peuple ; le pays doit servir le peuple et c'est pour servir le peuple qu'existe le gouvernement.
- **L'égalité.** L'intégrité, la dignité et la liberté de chaque individu doivent être les mêmes - quelle que soit la situation sociale, la profession, le sexe, la condition économique, l'origine ethnique, la couleur de peau, la religion ou les convictions politiques. Le principe d'égalité devant la loi doit être respecté, comme celui de l'égalité des droits sociaux, économiques, culturels et politiques.
- **Le principe républicain.** Selon ce principe, le pays est gouverné par tous les citoyens qui vivent ensemble pacifiquement. C'est la séparation des pouvoirs qui permet d'éviter l'abus du pouvoir. Sur cette base, ne doivent être privilégiés les intérêts d'aucune couche sociale. La règle républicaine permet à tous les groupes d'intérêt et à toutes les couches sociales, aux gens de diverses cultures ou de croyance différentes, d'apporter des solutions pacifiques à toutes les questions d'intérêt public sur la base d'une participation égale aux affaires publiques, d'une concurrence loyale et de la discussion des affaires communes ouverte à tous les citoyens
- **La Démocratie.** L'essence de la démocratie est que le peuple est le maître du pays et qu'il choisit son gouvernement. La démocratie se caractérise ainsi :
Le pouvoir politique est issu du peuple et la légitimité d'un régime vient du peuple ;
Le pouvoir politique est exercé à travers les choix faits par le peuple ;
Les droits de voter du peuple sont garantis. Les détenteurs des principales fonctions officielles au sein du gouvernement sont déterminés par des scrutins réguliers et ouverts à la concurrence ;
Tout en respectant la volonté de la majorité, les droits élémentaires des minorités sont protégés.
En bref, la démocratie fait que le gouvernement soit une organisation moderne de servir tous les citoyens, c'est-à-dire « un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».
- **Le gouvernement constitutionnel.** Selon ce principe, les droits et les libertés fondamentaux de citoyen définis par la Constitution sont garantis par les lois et le respect des lois du gouvernement. Selon ce principe, les compétences et les activités du gouvernement sont limitées et déterminées par les lois et les règlements.

En Chine, l'ère des empereurs est à jamais révolue ; à l'échelle mondiale, les pouvoirs autoritaires sont sur le déclin. Le citoyen doit être le souverain dans chaque pays. Il n'y a pas d'autre voie pour que la Chine s'en sorte. Il faut abandonner la mentalité vassale de compter sur un « empereur vertueux » ou un « fonctionnaire intègre », user effectivement des droits aux libertés, pratiquer sérieusement le principe de démocratie, respecter strictement l'esprit de droit et revaloriser l'esprit citoyen qui place le droit du citoyen à la base de tout et permet au citoyen de participer à la vie politique de son propre chef.

III) CE QUE NOUS PRÉCONISONS

Sur la base de ce qui précède, avec le sens de nos responsabilités et dans un esprit constructif, nous présentons les recommandations suivantes qui concernent le régime, les droits des citoyens et le développement social :

1. **Une nouvelle Constitution.** Il faut réviser la Constitution en vigueur et en retirer les clauses qui contredisent le principe selon lequel la souveraineté est détenue par le peuple. Il faut aussi la transformer en un document qui garantisse véritablement les droits de l'homme, autorise l'exercice du pouvoir public et serve de cadre légal à la démocratisation de la Chine. La Constitution doit être la loi suprême du pays, qui ne peut être violée par un individu, un groupe ou un parti politique.
2. **La séparation des pouvoirs.** Il faut bâtir un système moderne de gouvernement dans lequel la séparation des trois pouvoirs (le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire) soit garantie. Il faut définir l'étendue des compétences et des responsabilités du gouvernement et garantir contre les abus de pouvoir administratifs. Le gouvernement doit être responsable devant les contribuables. La division des compétences entre les gouvernements locaux et le gouvernement central devra respecter le principe selon lequel 1) le gouvernement central détient tous les pouvoirs qui lui sont explicitement conférés par la Constitution et 2) Les gouvernements locaux jouissent d'une autonomie à part entière.
3. **Une démocratie législative.** Les membres des organes législatifs à tous les niveaux doivent être choisis dans des élections directes ; le processus de la législation doit respecter les principes de justice, d'impartialité et de démocratie.
4. **Une magistrature indépendante.** L'État de droit doit être au-dessus de tous les partis politiques ; les pratiques judiciaires doivent être indépendantes et ainsi est garantie l'impartialité judiciaire. Il faut créer une Cour suprême constitutionnelle et des procédures d'examen pour sauvegarder l'autorité de la Constitution. Il faut supprimer les Comités politiques et légaux de parti aux différents échelons, qui constituent de graves atteintes à l'État de droit et permettent à un seul parti au pouvoir d'user de la magistrature à ses propres fins.
5. **Le contrôle public des fonctionnaires.** L'armée doit être prise en main par l'État. Elle doit montrer son respect et sa loyauté pour la Constitution. Les partis politiques doivent se retirer de l'armée. Il faut approfondir la professionnalisation de l'armée. Tous les fonctionnaires, y compris les policiers, doivent servir l'État de manière non partisane. La pratique actuelle de recruter les fonctionnaires doit être abolie, parce qu'elle favorise un seul parti politique dans le recrutement de fonctionnaires.
6. **La garantie des droits de l'homme.** Il faut des garanties strictes sur le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. Il faut instituer un Comité des droits de l'homme, responsable devant l'organe législatif suprême du pays. Ce Comité vise à empêcher le gouvernement d'abuser de son pouvoir en matière de droits de l'homme. Il faut surtout veiller à garantir la liberté individuelle des citoyens. Personne ne doit être victime d'arrestations, de détentions, d'interrogatoires, d'audiences ou de punitions illégales. Le système de « rééducation par le travail » doit être aboli.
7. **L'élection des officiels.** Il doit y avoir un système complet d'élections démocratiques basé sur le principe « une personne, une voix ». L'élection directe des responsables administratifs à tous les échelons doit être systématisée. Se proposer librement et régulièrement comme candidat pour diverses élections, et voter en tant que citoyen pour choisir les fonctionnaires constituent une part essentielle des droits de l'homme.
8. **Égalité villes-campagnes.** Le système d'enregistrement des zones de résidence doit être aboli. Il faut le remplacer par un système qui accorde les mêmes droits constitutionnels à tous les citoyens et leur confie la liberté d'habiter où ils veulent.
9. **Liberté d'association.** Le droit des citoyens à former des organisations doit être garanti. Le système actuel d'approbation des organisations non gouvernementales doit être remplacé par un simple système d'enregistrement. Il faut lever l'interdiction de la formation des partis politiques. Les activités des partis politiques doivent être toutes régies par la Constitution et les lois. Ainsi faut-il mettre fin au privilège accordé à un seul parti qui en use pour monopoliser le pouvoir d'État. Il faut affirmer le principe d'une concurrence libre et égale entre tous les partis politiques. Il faut normaliser et réglementer les activités des partis politiques .

10. **Liberté de réunion.** Organiser des réunions non-violentes, des cortèges et des manifestations tout comme jouir de la liberté d'expression sont des droits fondamentaux accordés aux citoyens par la Constitution. Le parti au pouvoir et le gouvernement ne peuvent pas être autorisés à soumettre ces droits à des obstacles illégaux et inconstitutionnels..
11. **Liberté d'expression.** Il faut traduire en actes la liberté de parole, la liberté de la presse et la liberté de recherche, afin de permettre aux citoyens d'exercer pleinement leur droit à l'information et leur droit au contrôle des choix politiques. Il est nécessaire d'élaborer une loi sur la presse et une loi sur les publications. Il est temps d'abolir toutes les restrictions imposées à la presse. Il faut exclure du code pénal l'article sur le crime d' « incitation à la subversion contre le pouvoir d'État ». Il faut strictement interdire de châtier un citoyen qui exprime des points de vue différents de ceux du gouvernement..
12. **Liberté religieuse.** Il faut garantir la liberté de religion et de foi et instaurer la séparation de la religion et de l'État. Il ne doit pas y avoir d'ingérence du gouvernement dans les activités religieuses pacifiques. Il faut examiner et abolir l'ensemble des lois, décrets ou règlements locaux qui limitent ou interdisent la liberté religieuse des citoyens ; il faut interdire la gestion des affaires religieuses par les réglementations administratives. Il faut abolir l'exigence actuelle d'un accord préalable de l'État pour tout groupe religieux ou tout lieu de culte et le remplacer par un système d'enregistrement qui ne réclame aucun examen.
13. **Éducation civique.** Il faut abolir dans les écoles les programmes d'éducation politique et les examens qui s'y rattachent : ils constituent un endoctrinement idéologique placé au service d'un gouvernement contrôlé par un seul parti. Il faut populariser une éducation civique dont l'essentiel est constitué par les valeurs universelles et les droits des citoyens, développer la conscience de la citoyenneté et promouvoir les valeurs civiques qui visent à servir toute la société.
14. **Protection de la propriété privée.** Il faut confirmer et protéger le droit à la propriété privée ; il faut mettre en place un système économique de marché libre et ouvert ; il faut garantir la liberté de créer des entreprises et abolir les monopoles gouvernementaux sur le commerce et l'industrie. Il faut créer une commission de la gestion des propriétés de l'État, responsable devant un organisme suprême représentatif, ordonner le transfert des propriétés d'une façon légale, préciser la propriété et définir les obligations. Il faut mettre en oeuvre une réforme agraire pour favoriser la privatisation de sol et protéger effectivement la propriété des citoyens, surtout celle des agriculteurs à l'égard de la terre.
15. **Réforme financière et fiscale.** Il faut créer un système de finances publiques régulé de manière démocratique et protéger les droits des contribuables. Ce système de finances publiques, avec un nouveau mécanisme de fonctionnement financier, doit délimiter clairement les droits et les obligations. Il faut créer un nouveau système rationnel et efficace dans lequel les finances publiques des gouvernements de différents échelons soient efficacement contrôlées et gérées grâce à la séparation des pouvoirs. Il faut une réforme fiscale de grande ampleur qui réduise le taux de prélèvement, simplifie le système fiscal et répartisse la charge fiscale de manière juste. Les autorités administratives ne seront pas autorisées à augmenter les taxes ou à créer de nouveaux impôts sans débat public ni approbation d'un organisme représentatif. La réforme du système de propriété devra permettre d'introduire les divers éléments économiques et le mécanisme de concurrence et d'abaisser le seuil d'accès au marché financier afin d'accroître le dynamisme de ce dernier et de faciliter le développement du marché de la finance privée.
16. **Sécurité sociale.** Il faut créer un système de sécurité sociale qui permette de protéger tous les citoyens et de leur assurer une sécurité nécessaire dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la retraite et de l'emploi.
17. **Protection de l'environnement.** Il faut protéger notre environnement naturel et promouvoir un développement durable et responsable à l'égard de nos descendants et du reste de l'humanité. Les responsables gouvernementaux à tous les niveaux doivent s'engager à faire tout ce qui est possible pour atteindre ces objectifs. Il faudra mettre en valeur des organisations non gouvernementales dans la supervision et l'intervention en faveur de la protection de l'environnement.
18. **Une république fédérale.** La Chine doit prendre sa part dans le maintien de la paix et le développement de la région Asie-Pacifique, dans un esprit d'égalité et d'impartialité. Il montrera ainsi le visage d'un grand pays responsable. Le gouvernement central doit sauvegarder les systèmes qui assurent la protection des libertés sur les territoires de Hong Kong et de Macao. Il

faudra rechercher, dans le cadre de la démocratie et de la liberté, une solution de réconciliation entre les deux rives du détroit de Taïwan par une négociation menée sur pied d'égalité, par la coopération et par l'engagement mutuel. En faisant preuve de sagesse, la Chine devra rechercher les voies et formes de régime qui puissent assurer une prospérité partagée entre les différentes ethnies du territoire. C'est dans le cadre de la démocratie et du régime constitutionnel que s'établira la République fédérale de la Chine.

19. Le rétablissement de la justice. Il faut réhabiliter les individus et leurs familles qui ont souffert de persécution au cours des mouvements politiques antérieurs ; l'État doit les indemniser ; il faut libérer tous les prisonniers politiques, tous les prisonniers de conscience et tous les gens emprisonnés en raison de leur foi. Une Commission d'enquête sur la vérité des faits doit être mise en place pour établir la réalité des injustices et des atrocités passées, déterminer les responsabilités et rétablir la justice. Sur cette base-là pourra s'opérer la réconciliation de tout le pays..

IV) EN CONCLUSION

En tant que grand pays du monde, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, la Chine se doit de contribuer à la paix de l'humanité et de promouvoir les droits de l'homme. Il est fort regrettable que la Chine soit, parmi les grands pays du monde, le seul à rester sous l'emprise de conceptions politiques autoritaires. Ce régime est la cause de désastres répétés en matière de droits de l'homme et de tensions sociales. Cet état de fait non seulement handicape le développement de la Chine mais aussi freine le progrès de l'humanité entière. Il n'y a aucune raison pour que le pays en reste là. Le changement politique vers la démocratisation ne peut plus se faire attendre.

C'est pourquoi nous osons faire preuve d'esprit citoyen et rendons publique la Charte 2008. Nous espérons que tous nos concitoyens partageront le même sentiment de crise et le même sentiment de responsabilité et de mission, qu'ils appartiennent ou non aux milieux gouvernementaux et quel que soit leur statut social. Nous comptons qu'ils re-chercheront à s'entendre par-delà les divergences, qu'ils participeront activement au mouvement de promotion des droits civiques et qu'ils concourront au grand changement de la société chinoise, afin de faire au plus tôt de la Chine un pays libre, démocratique et constitutionnel et de réaliser ainsi l'idéal et le rêve que la nation chinoise n'a cessé de poursuivre depuis plus d'un siècle.

BIBLIOGRAPHIE.

Trois excellentes études (en anglais) de nos amis du China Labour Bulletin

- **The Children of Migrants workers in China.** Novembre 2008. CHINA LABOUR BULLETIN. Sur le site www.clb.org.hk/en/node/100316
- **Migrant workers in China.** Juin 2008. CHINA LABOUR BULLETIN. Sur le site www.clb.org.hk/en/node/100259
- **Wages in China. Février 2008.** CHINA LABOUR BULLETIN. Sur le site www.clb.org.hk/en/node/100206

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., China Information Center, Boxun, China Labour Bulletin, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Confédération internationale des syndicats libres, Dajiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, I.F.E.X. (Echange international de la liberté d'expression), Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guanqia, Ming Pao, Radio France Inter-nationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, South China Morning Post, The Standard, Wen Wei Po.

POUR NOUS CONTACTER, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».